Nadia Fettah à Reuters Aucun changement de bande monétaire n'est prévu

Economie

Posté par: Administrateur

Publié le : 25-04-2023 17:29:15

« Le Maroc ne prévoit pas de changement de bande monétaire à court terme», c'est ainsi que s'est exprimée, lundi 24 avril, la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui au micro de Reuters, en marge de la conférence annuelle sur les finances de la City Week à Londres.

Une bande de devises, rappelons-le, est la plage dans laquelle un taux de change, produit par le marché financier international, avec une devise étrangère particulière, est autorisé à fluctuer.

D'ailleurs, le Maroc a entamé des réformes progressives du marché des changes en 2018, mais n'en a apporté aucun changement significatif depuis 2020 lorsqu'il a augmenté le montant de fluctuation du dirham d'un niveau de référence fixé centralement de 5,2% à 5%.

Au cours des 14 derniers mois, les marchés monétaires de plusieurs pays, notamment du Maroc, de la Tunisie et l'Égypte ont été soumis à une pression généralisée, chose qui a mené à des dévaluations importantes.

A ce sujet, la ministre a précisé que « malgré toute la volatilité qu'ont connue les marchés notamment en 2022, la devise est restée dans cette fourchette de 5%. Je pense que nous ne changeons pas le rythme de cela ».

En évoquant les problèmes que connaît le monde sur ce sujet, la ministre a rassuré que ces 5% sont « largement suffisants pour évoluer surement vers un régime plus flexible lorsque les conditions le permettront ».

Dans un autre registre, la ministre a souligné que le soutien apporté par l'Exécutif dans ce contexte économique difficile, a permis de limiter la pression résultant de l'inflation.

Les données de ce mois-ci ont montré que l'indice des prix à la consommation au Maroc avait augmenté de 8,2 % en mars, par rapport à l'année précédente, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires, qui ont bondi de 16,1 % sur une base annuelle.

C'est, d'ailleurs, ce même contexte qui a poussé les autorités à imposer des restrictions à l'exportation de certains légumes vers les marchés européens et d'autres marchés africains en vue d'assurer l'approvisionnement du marché national et garantir la disponibilité de ces produits à des prix abordables. Le gouvernement a dans le même cadre procédé à l'annulation de la taxe sur la valeur ajoutée sur les intrants agricoles la semaine dernière.

De telles mesures ont permis au Maroc, selon la ministre Fettah Alaoui, d'éviter trois points supplémentaires d'inflation, qui auraient pu affecter négativement la population.

L'opinion